I. Corrigé du QCM avec justifications

Question 45 – L'audit social peut porter sur :

Bonnes réponses : A, B, C, D et E

- A. Climat social : Vrai. L'auditeur analyse les relations professionnelles, la motivation et les éventuelles tensions sociales.
- B. Accidents du travail : Vrai. Il examine les conditions de sécurité, la prévention et le suivi des accidents.
- C. Les salaires : Vrai. Il vérifie les politiques de rémunération, les bulletins de paie et leur conformité.
- D. Recrutement : Vrai. Il évalue les procédures de recrutement et leur application.
- E. Licenciement : Vrai. Il examine le respect des procédures et des dispositions légales relatives aux licenciements.

Question 46 – L'audit financier se porte sur :

Bonnes réponses : A, B, C et D

- A. Les documents comptables : Vrai. Il examine les comptes et les états financiers.
- B. Le choix de financement : Vrai. Il peut analyser la structure financière et les choix de financement.
- C. Financement des activités : Vrai. Il examine les ressources financières mobilisées pour les activités.
- D. La rentabilité financière : Vrai. Il analyse notamment la rentabilité des capitaux propres et les performances financières.
- E. Aucune réponse : Faux.

Remarque : les propositions B, C et D relèvent plus précisément de l'analyse financière et de l'audit financier au sens large.

Question 47 – Un auditeur est tenu :

Bonne réponse : A

- A. D'une obligation de moyens : Vrai. L'auditeur doit mettre en œuvre les diligences professionnelles nécessaires à sa mission.
- B. D'une obligation de moyens et de résultats : Faux. Il ne garantit pas un résultat déterminé.
- C. D'une obligation de certification : Faux. Tous les auditeurs ne sont pas habilités à certifier les comptes.
- D. D'une obligation d'amélioration de la gestion : Faux. Il peut formuler des recommandations, mais ne garantit pas l'amélioration de la gestion.
- E. Aucune de ces réponses : Faux.

Question 48 – Un auditeur d'achat doit mettre en évidence les risques suivants :

Bonnes réponses : B, C et D

- A. Procédure bien élaborée et bien respectée : Faux. Il s'agit d'une situation normalement satisfaisante.
- B. Procédure mal élaborée et bien respectée : Vrai. Une procédure mal conçue peut générer des erreurs même lorsqu'elle est correctement appliquée.
- C. Procédure bien élaborée et mal respectée : Vrai. Le non-respect des procédures expose l'entreprise aux risques d'erreurs, de fraude et de dépenses injustifiées.
- D. Manque de procédures d'achat : Vrai. L'absence de procédures peut entraîner des achats non autorisés, des conflits d'intérêts et une mauvaise sélection des fournisseurs.
- E. Aucune de ces réponses : Faux.

Question 49 – Un auditeur social peut mettre en évidence :

Bonnes réponses : A et B

- A. Manque de procédures de recrutement : Vrai. L'absence de règles formalisées expose l'entreprise aux risques de recrutement inadapté et de non-conformité.
- B. Procédure bien élaborée et mal respectée : Vrai. Il existe un écart entre les règles établies et les pratiques réelles.

- C. Existence d'une procédure de recrutement : Faux. La simple existence d'une procédure ne constitue pas une anomalie.
- D. Procédure bien élaborée et bien respectée : Faux. C'est une situation satisfaisante.
- E. Aucune de ces réponses : Faux.

Question 50 – L'audit social s'assure :

Bonnes réponses : A et D

- A. La variabilité des salaires : Vrai. L'auditeur examine les différences de rémunération, leur justification et leur conformité aux règles applicables.
- B. Que les salariés perçoivent les mêmes salaires : Faux. L'égalité de traitement ne signifie pas nécessairement une rémunération identique pour tous.
- C. Une division des tâches claire : Faux dans le cadre de cette question. Cela relève principalement de l'organisation et du contrôle interne, même si l'audit social peut également s'y intéresser.
- D. La revue et le respect des procédures : Vrai. Il vérifie l'existence, la pertinence et l'application des procédures RH.
- E. Le licenciement des salariés non rentables : Faux. L'auditeur ne prend pas les décisions de licenciement.

Question 51 – Dans le cadre de la phase de prise de connaissance générale de l'entité, l'auditeur s'intéresse à :

Bonnes réponses : B, C et D

- A. Confusion des tâches : Faux. Elle est principalement examinée lors de l'évaluation du contrôle interne.
- B. Structure organisationnelle : Vrai. L'auditeur étudie l'organisation générale et la répartition des responsabilités.
- C. Taux de croissance du secteur d'activité : Vrai. Il permet de comprendre l'environnement économique et concurrentiel de l'entreprise.

- D. Organigramme : Vrai. Il permet d'identifier les fonctions, les responsabilités et les relations hiérarchiques.

Question 52 – Dans la première phase de la démarche d'audit, on peut mettre en évidence les risques suivants :

Réponses : A et B

- A. Risque inhérent : Vrai. Il correspond au risque d'anomalies significatives lié à la nature de l'activité, de l'environnement ou des opérations de l'entreprise, indépendamment des contrôles internes.
- B. Risque du contrôle interne : Vrai. Il correspond au risque qu'une anomalie ne soit pas prévenue, détectée ou corrigée par le contrôle interne.
- C. Risque des problèmes techniques : Faux. Ce n'est pas une catégorie classique du modèle du risque d'audit.
- D. Sureffectif du service comptable : Faux dans cette classification. Il peut constituer un risque organisationnel ou un problème d'efficacité, mais pas une catégorie fondamentale du risque d'audit.
- E. Risque de non-détection : Faux. Il dépend des procédures et des diligences mises en œuvre par l'auditeur.

À retenir : le risque d'audit comprend trois composantes :

1. Risque inhérent.
2. Risque lié au contrôle.
3. Risque de non-détection.

Question 53 – Dans la troisième phase du processus d'audit, l'auditeur s'intéresse :

Bonnes réponses : D et E

- A. Aux risques de confusion des tâches : Faux. Ils sont examinés principalement lors de l'évaluation du contrôle interne.

- B. À l'appréciation du contrôle interne : Faux. Elle constitue une phase antérieure à l'examen approfondi des comptes dans la démarche classique.
- C. Aux procédures : Faux dans le contexte de cette phase. Leur évaluation relève principalement de l'étude du contrôle interne.
- D. Comptes CPC et bilan : Vrai. L'auditeur examine les comptes et les états financiers.
- E. À l'examen analytique : Vrai. Il compare les données financières, analyse les variations et recherche les incohérences.

Question 54 – Le contrôle effectué par l'auditeur dans la troisième phase du processus d'audit s'agit :

Bonnes réponses : A, C et E

- A. D'un examen des comptes : Vrai. L'auditeur vérifie les soldes et les opérations comptables.
- B. Appréciation du contrôle interne : Faux. Cette étape intervient normalement avant l'examen des comptes.
- C. Examen analytique : Vrai. Il consiste à analyser les relations entre les données financières et non financières.
- D. Examen limité : Faux. Il s'agit d'une mission distincte de l'audit complet.
- E. Revue analytique : Vrai. C'est une autre appellation de l'examen analytique.

Question 55 – Dans le cadre de la phase d'appréciation du contrôle interne, l'auditeur s'intéresse à :

Bonnes réponses : A, B et E

- A. Risque de non-respect des dispositions législatives : Vrai. L'auditeur examine les dispositifs permettant de respecter les lois et réglementations.
- B. Risque de confusion des tâches : Vrai. Il vérifie la séparation des fonctions incompatibles.

- C. Comptes CPC et bilan : Faux. Leur examen approfondi relève principalement du contrôle des comptes.
- D. Orientation stratégique : Faux. Elle relève essentiellement de la prise de connaissance générale de l'entité.
- E. Évaluation des procédures : Vrai. L'auditeur vérifie leur conception, leur application et leur efficacité.

II. Synthèse : les principales phases de la démarche d'audit

La démarche classique d'audit financier peut être présentée en quatre grandes phases.

1. Phase 1 – Prise de connaissance générale de l'entité
    - Activité et environnement économique.
    - Organisation et organigramme.
    - Secteur d'activité et concurrence.
    - Identification des risques inhérents.
2. Phase 2 – Appréciation du contrôle interne
    - Étude des procédures.
    - Séparation des tâches.
    - Identification des dysfonctionnements.
    - Évaluation des risques liés au contrôle.
3. Phase 3 – Contrôle des comptes
    - Vérification des comptes du bilan et du CPC.
    - Contrôles physiques et documentaires.
    - Circularisation.
    - Sondages et examen analytique.
4. Phase 4 – Synthèse et rapport d'audit
    - Analyse des anomalies relevées.
    - Évaluation de leur incidence.
    - Formulation de l'opinion.
    - Rédaction du rapport et communication des conclusions.

Point important pour les stagiaires : cette présentation en quatre phases est un découpage pédagogique classique. Les normes professionnelles ne prescrivent pas nécessairement une succession

strictement linéaire : l'évaluation des risques, les contrôles et les analyses peuvent être révisés tout au long de la mission.